Certificat de Qualification Professionnelle
Animateur de Loisir Sportif

Niveau (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 38820)

CFA SPORT & ANIMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce CQP vise à former des professionnels capables de concevoir, conduire et évaluer des séances d'animation sportive à destination de différents publics. Il permet de développer une pratique sécurisée et adaptée, tout en s'insérant rapidement dans le secteur de l'animation sportive. Cette formation constitue une première étape vers la professionnalisation dans les métiers du sport.

A la fin de la formation, le participant sera capable de :

> Concevoir et encadrer des cycles d'activités sportives à visée de loisir
> Animer en autonomie des séances accessibles à tous les publics, dans un cadre sécurisé
> S'adapter aux attentes des pratiquants et aux réalités du terrain
> Participer activement au projet de sa structure et en valoriser les actions
> Construire son parcours professionnel dans le champ de l'animation sportive

COMPÉTENCES

Participer au projet et à la vie de la structure
- Identifier le fonctionnement et les enjeux de sa structure d'accueil
- Contribuer à l'organisation et à la communication autour des activités
- S'inscrire dans une dynamique collective et professionnelle

Concevoir et préparer des séances adaptées
- Analyser les besoins des publics visés
- Élaborer des contenus pédagogiques cohérents et progressifs
- Organiser les moyens matériels et humains pour chaque animation

Encadrer des activités physiques en toute sécurité
- Accueillir les participants dans un cadre bienveillant et sécurisant
- Adapter sa posture d'animateur selon les publics et les situations
- Veiller à la sécurité physique et morale des pratiquants durant l'activité

Développer son parcours professionnel
- Identifier les débouchés dans le secteur de l'animation sportive
- Valoriser ses compétences dans une logique de poursuite de parcours ou d'insertion
- Se positionner sur le territoire en lien avec les besoins d'animation locaux

PRÉ-REQUIS

> Être inscrit en CS AG2S ou TP RPMS sur les sites de Lyon ou de Craponne.
> Être en contrat.
> Satisfaire au test physique et à l'entretien de positionnement

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Accès suite à l'inscription en CS A2S ou TP RPMS de Craponne et de Lyon et à la signature d'un contrat d'alternance.

POURSUITE D'ÉTUDES

En termes d'évolution, le titulaire d'un CQP ALS :
>développe ou approfondit de nouvelles compétences dans d'autres techniques sportives
>s'engage dans un diplôme de niveau 4, type BPJEPS afin d'augmenter le volume de face à face pédagogique et diversifier ses activités encadrées

FORMATION

Durée
154h

Dates de démarrage de la formation
octobre 2025 à août 2026

Lieu de formation
CFA SPORT ET ANIMATION – Lyon 8ème

Coût de formation
Formation gratuite pour le bénéficiaire, prise en charge par l'OPCO de l'employeur

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Lauriane EUSTACHE - leustache@ifa.asso.fr

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Document non contractuel établi par le service communication du CFA Sport & Animation Rhône Alpes
Dernière date de mise à jour : 03-07-2025

Certificat de Qualification Professionnelle
Animateur de Loisir Sportif

Niveau (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 38820)

CFA SPORT & ANIMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc	Modalités d'évaluation
Bloc 1 -Animer un cycle de séances sportives	**Dossier écrit (cycle)** **Fiche de séance (animation)** › Cycle : 10 min d'oral + 10 min d'échange ›Interrogation sur la 3e famille après l'oral de cycle
Bloc 2 - Communiquer	**Présentation** Présenter la communication interne et externe autour d'un évènement, projet ou activité mise en place (utilisation des outils digitaux)
Bloc 3 - Expliquer son projet professionnel	**Oral** Pas d'écrit obligatoire 20 min max : 5 min présentation + 15 min échange

BLOC DE COMPÉTENCES

Blocs	Compétences
Capacité à animer en toute sécurité capacitée à élaborer un cycle d'apprentissage	› Les différents publics(enfant, ado, adulte, sénior…) et leurs caractéristiques (biologiques, physiologiques, psychologiques, sociales…) › La règlementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives › La préparation du matériel en amont de la séance › Présentation de l'Ufolep
Capacité à communiquer sur son champ pro	› Les différentes familles d'activités ›Les mesures permettant de garantir la sécurité des pratiquants › Les démarches et méthodes pour l'évaluation de la situation initiale › Le positionnement de l'animateur par rapport au groupe › Les différents types de structure d'accueil › Les réseaux sociaux › Les situations de violence, de discrimination et les incivilités les plus fréquentes › Les différentes règlementations ayant un impact sur les activités mises en oeuvre par l'animateur de loisir sportif
Capacité à identifier son environnement pro pour mieux identifier son projet pro	› Les publics spécifiques : besoins et particularités (handicap, blessure, maladie, …) › Les systèmes nerveux central et périphérique / La fonction d'équilibration / Récupération, surcompensation et entraînement › Les objectifs (cohérence cycle/séances), le projet et les ressources humaines et matérielles › La construction et la mise en oeuvre d'une action de communication › Le contrat de travail : mentions obligatoires, période d'essai, rupture du contrat… › La construction d'un réseau professionnel : Rédaction d'un CV. Définition du réseau professionnel

Document non contractuel établi par le service communication du CFA Sport & Animation Rhône Alpes
Dernière date de mise à jour : 03-07-2025